



UNIL | Université de Lausanne
 Décanat géosciences et de l'environnement
 Secrétariat des affaires académiques
 bâtiment Géopolis
 CH-1015 Lausanne

Formulaire d'inscription pour les étudiant·e·s de la Faculté des HEC et hors UNIL

Données personnelles de l'étudiant·e

Titre :	Madame	Monsieur
Nom :	Prénom :
Adresse postale complète (en Suisse) :		
N° de téléphone / Portable :	Année académique :
E-mail :	Date de naissance :
Langue de correspondance :	N° d'immatriculation (de votre Université) :
Université ou école de provenance :		
Faculté de provenance :		

Données de l'enseignement

L'enseignement est donné durant le semestre de :	Automne 20	Printemps 20.....
L'évaluation se fera durant la session d'examen de :	Hiver 20	Été 20
Intitulés exacts des enseignements :		
.....		
.....		
Nom de(s) l'enseignant·e(s) :		

Date : **Signature de l'étudiant·e :**

A joindre à ce document une attestation d'immatriculation de votre Université d'origine ou une photocopie de votre carte d'étudiant·e valide pour le semestre en cours

Ce document est à remettre (sauf pour les enseignements du MA en études du tourisme) :

- soit en le déposant dans la boîte aux lettres (Géopolis, 4^{ème} étage) ;
- soit en l'envoyant par courriel à gse.acad@unil.ch ;
- soit en l'envoyant à l'adresse postale mentionnée en en-tête ;
- soit au secrétariat du cursus concerné, Bâtiment Géopolis, 4^{ème} étage.

Pour les enseignements du MA en études du tourisme, ce document est à remettre au secrétariat du master en études du tourisme, Case postale 4176, 1950 Sion 4 ou par mail à christine.eden@unil.ch.

Le formulaire est à transmettre durant les périodes d'inscriptions suivantes :

Inscriptions aux enseignements du semestre d'automne 2022 : du 20 septembre au 16 octobre 2022
 Inscriptions tardives* aux enseignements du semestre d'automne 2022 : du 17 au 30 octobre 2022
 Inscriptions aux enseignements du semestre de printemps 2023 : du 20 février au 19 mars 2023
 Inscriptions tardives* aux enseignements du semestre de printemps 2023 : du 20 mars au 2 avril 2023

* Inscriptions tardives moyennant le versement d'une taxe de CHF 200.-.

Faculté des géosciences et de l'environnement
 Secrétariat des affaires académiques

